



L'histoire de l'émigration italienne débute bien avant que s'achève le *Risorgimento*, processus d'unification politique de la Péninsule. Toutefois, les flux ne peuvent être comptabilisés qu'après 1876, lorsque l'Italie se dote d'un institut national de la statistique. Depuis cette date et jusqu'au début des années 1980, plus de 27 millions de Transalpins ont quitté leur terre natale. Ces migrants se sont dispersés aux quatre coins du monde et notamment en France qui, après les Etats-Unis, représente leur principal lieu d'installation. Au total, plus de six millions de personnes auraient transité par l'Hexagone et trois millions s'y seraient définitivement établis<sup>1</sup>.

La ville de Marseille et son hinterland ont ainsi accueilli l'une des colonies les plus importantes de France. Attirés par l'essor des activités portuaires et industrielles, tout comme par la présence rassurante de compatriotes déjà établis, les migrants se regroupent par quartiers et constituent des petites Italies qui semblent hermétiques à l'influence française. Main d'œuvre indispensable pour le patronat, les Italiens ne sont pas toujours acceptés par les masses populaires et les manifestations d'hostilité à leur égard sont nombreuses. Toutefois, la xénophobie et les violences n'empêchent pas l'émergence de solidarités, préalablement nécessaire à l'enracinement de cette communauté.

Etudier l'immigration italienne dans la région marseillaise permet de mieux appréhender les problématiques contemporaines. Cette analyse débute en 1851, lorsque les recensements de population commencent à comptabiliser la présence étrangère sur le territoire français, et s'achève à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Elle apporte un éclairage sur les flux humains qui aboutissent dans les Bouches-du-Rhône. Elle s'intéresse aux conditions de vie des migrants, à leurs activités professionnelles et à leurs relations avec la population française. Elle restitue les luttes syndicales et politiques qui agitent la colonie. Enfin, dans un souci de proposer une approche moins générale et plus humaine, elle retrace l'histoire d'un migrant parmi tant d'autres.

---

<sup>1</sup> Cipollone (François), *L'émigration Italienne : hier et aujourd'hui*, conférence donnée au Festival international de Géographie de Saint-Dié, 2005.

Un corpus documentaire complète ce travail. Témoignages d'une époque certes révolue mais encore d'actualité par les thématiques abordées, ces pièces ont été sélectionnées pour leur intérêt historique mais aussi parce qu'elles semblent propices à une exploitation pédagogique. La plupart émanent du fond de la préfecture des Bouches-du-Rhône. Il s'agit le plus souvent de rapports administratifs et de correspondances qui illustrent l'attention portée par les autorités françaises aux questions d'immigration. Elles informent également de la place occupée par les Transalpins dans la société. Des articles de journaux, des affiches et des cartes postales ont également été retenus pour ne pas privilégier une approche strictement officielle de cette histoire.

Au regard du cadre chronologique retenu et de la richesse des fonds d'archives relatifs à l'immigration italienne, cette production ne prétend pas à l'exhaustivité. Elle est une modeste synthèse mise à la disposition des enseignants par le service éducatif des Archives Départementales des Bouches-du-Rhône.

# *Emigrer*

## **1. Les prémices de l'immigration italienne : XVIII<sup>e</sup> siècle – 1850**

L'immigration italienne dans la région marseillaise est un phénomène ancien. On en retrouve la trace dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, au milieu de nombreuses autres communautés étrangères parmi lesquelles les Espagnols, les Grecs, les Levantins ou les Nord-Africains occupent une place non négligeable. Aucune profession ne semble fermée à cette communauté mais il est vrai qu'ils sont nombreux dans l'artisanat, le petit commerce et dans les activités qui relèvent du monde de la mer. Ils sont marins, pêcheurs ou journaliers sur les quais du Vieux-Port. Ils fournissent également une partie de la main d'œuvre nécessaire aux industries naissantes, notamment celles des tuileries. Enfin, on trouve de nombreux négociants.

En s'appuyant sur les indications fournies par le recensement général de 1793, les registres notariés et ceux des administrations hospitalière et policière, Michel Vovelle parvient à une estimation de 5 000 à 6 000 italiens installés à Marseille à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils représentent alors 70% des étrangers résidant dans la ville pour une population totale de 100 000 habitants. Près de la moitié des effectifs de la colonie proviennent du nord-ouest littoral de la péninsule et notamment de la Ligurie. Le reste de l'Italie du Nord est représenté par des Piémontais et des Turinois, les Savoyards étant minoritaires tandis que la Vénétie, l'Istrie et le Trentin ne jouent qu'un rôle très secondaire. Dans le centre de la Péninsule, les Toscans fournissent le contingent le plus important. Enfin, les sujets du royaume de Naples, malgré l'ancienneté des rapports qu'ils ont noués avec Marseille, ne sont que faiblement représentés. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les effectifs de la colonie progressent. Mais, c'est après 1850 que l'on enregistre l'accroissement le plus important.

## 2. « L'invasion italienne<sup>2</sup> » : 1850 - 1914

Marseille connaît alors une période de prospérité liée à la reconversion de ses activités portuaires<sup>3</sup>. Elle délaisse les traditionnelles fonctions commerciales et se tourne progressivement vers l'industrie. Pour satisfaire ces nouvelles aspirations et répondre au défi posé par la révolution des transports, dès 1844, des travaux sont entrepris pour désengorger le Vieux-Port. Avec l'inauguration des quais de la Joliette, Marseille se hisse même un temps au premier rang des ports européens. D'autres projets d'envergure sont menés en parallèle : le remodelage de la vieille ville par le percement de nouvelles artères sous le Second Empire ; l'arrivée du chemin de fer en 1849 qui désenclave la cité ; l'achèvement du canal de la Durance (1849) qui alimente en eau les Marseillais et offre aux manufactures une source d'énergie indispensable à leur fonctionnement. A la veille de la Première Guerre mondiale, l'activité industrielle domine avec ses raffineries, minoteries, briqueteries, savonneries, huileries, industries chimiques et métallurgique. L'importation de matières premières, le commerce colonial et le trafic de passagers assurent alors l'essentiel du développement portuaire.

L'arrière-pays marseillais s'industrialise également, dans des proportions moindres. Ainsi, l'exploitation de lignite se développe à Gardanne. Un dépôt de locomotives s'installe en Arles dès 1880. Grâce au chemin de fer, Salon relance son industrie du savon. La Ciotat accueille quant à elle un important chantier de réparation navale. Enfin, la Société des chantiers et Ateliers de Provence créée en 1899 par l'armateur marseillais Alfred Fraissinet s'implante à Port-de-Bouc<sup>4</sup>.

La présence d'une main d'œuvre laborieuse et bon marché arrivée des campagnes n'a pas suffi à répondre aux besoins de la révolution industrielle. Effectivement, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la France manque de bras. En 1876, le pays compte 36,9 millions d'habitants et seulement 39,6 millions en 1911. Le maintien d'une forte mortalité et le tassement de la natalité sont à l'origine de ce phénomène. A la même époque, l'Italie présente une situation démographique

<sup>2</sup> Témime (Emile), Lopez (Renée), *Histoire des migrations à Marseille*, Migrations, Tome 2, Edisud, 1990, p.67.

<sup>3</sup> Roncayolo (Marcel), *Les grandes phases de l'économie marseillaise depuis le XVII<sup>e</sup> siècle*, Marseille, revue municipale n°5, avril – juin 1964 p.17-23.

<sup>4</sup> Gastaut (Yvon), sous la direction, *Histoire et mémoire des immigrations en région PACA*, 2008, p.6.

différente. De 1871 à 1914, sa population passe de 26 à 36,5 millions d'habitants soit un excédent naturel de près de 500 000 individus par an et cela, sans tenir compte des nombreux migrants qui ont quitté la péninsule<sup>5</sup>. A cette pression démographique s'ajoute un état de sous-développement et de pauvreté qui affecte les campagnes. Le manque de terre, le chômage, la précarité des conditions d'existence encouragent l'émigration pour l'Amérique mais aussi pour la France avec une prédilection pour le Sud-Est. La proximité géographique et culturelle des deux pays, la diversité des voies de communication (terrestres et maritimes), la perméabilité des frontières et la présence d'un membre de la famille qui offrira une aide précieuse dès l'arrivée, sont autant de facteurs qui expliquent ce choix.

En 1851, la communauté italienne recensée dans le département des Bouches-du-Rhône compte 17 624 personnes. A elle seule, Marseille accueille plus de 90 % des effectifs, soit 16 109 transalpins. La tendance s'amplifie jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale. Ainsi, en 1901, près d'un migrant italien sur trois en France réside dans ce département, ce qui représente un total de 98 631 transalpins. Les recensements effectués à Marseille sont tout simplement stupéfiants. La colonie compte 90 111 personnes, elle représente 18,4 % de la population totale de la ville et la grande majorité des étrangers qui y séjournent. Cette situation ne souffre d'aucune comparaison en Europe. Seules Sao Paulo et Buenos Aires connaissent une situation similaire<sup>6</sup>.

Une étude de J. Sauge portant sur 6 380 dossiers de naturalisation entre 1871 et 1914 permet de déterminer les origines géographiques de la colonie italienne de Marseille<sup>7</sup>. Les Campaniens, originaires de Naples et de Salerne sont majoritaires et représentent près de 30 % des effectifs ; viennent ensuite les Piémontais originaires de Turin et de la province de Coni (25 %) ; les Ligures (16,8 %) ; les habitants du Latium (12,2 %) et enfin les Toscans qui ne représentent que 6,8 % des effectifs. La sur-représentation des Napolitains à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est une

---

<sup>5</sup> Schor (Ralph), *Histoire de l'immigration de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Armand Collin, 1996, p.7-11.

<sup>6</sup> Milza (Pierre), *Français et Italiens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Ecole Française de Rome, Palais Farnèse, 1981, p.216.

<sup>7</sup> Faidutti-Rudolph (Anne-Marie), *L'immigration italienne dans le Sud-est de la France, Etude géographique*, Gap, Ophrys, 1964, p.99.

spécificité marseillaise. A la même époque, Piémontais et Lombards représentent la moitié des Italiens installés en France.

La structure par sexe et par âge de la colonie des Bouches-du-Rhône a été établie par P. Milza pour l'année 1889<sup>8</sup>. Ses sources sont fragmentaires mais il obtient les résultats suivants : les hommes de 17 à 45 ans sont au nombre de 26 735 ; les hommes de plus de 45 ans sont 9 697 ; les femmes et les enfants représentent un effectif de 51 588 individus. Il ne s'agit là que d'estimations, mais elles illustrent les caractères d'une population migrante : forte masculinité, sur-importance des classes d'âge les plus aptes au travail, faiblesse des plus de 45 ans. A cela s'ajoute un élément des plus importants : on devine la présence d'un élément féminin important, signe que cette communauté italienne est sur la voie de la sédentarisation.

### 3. L'évolution de la colonie dans l'Entre-Deux guerres

A la fin de Première Guerre mondiale, le bilan démographique de la France est alarmant. Le pays compte 1,4 million de morts, soit 10,5 % de la population masculine active. On dénombre également trois millions de blessés, gazés, mutilés ou amputés, incapables très souvent de reprendre leurs activités professionnelles d'avant-guerre. Le pays souffre également d'un déficit des naissances qui perdure dans les années vingt. Une fois encore, la France manque de bras pour se reconstruire et profiter de l'essor économique de l'immédiat après-guerre. Le recours à l'immigration étrangère se révèle indispensable.

Les Italiens répondent favorablement à cet appel. Leur pays traverse effectivement une crise économique et politique. Leurs traditionnels débouchés migratoires transocéaniques et européens se referment<sup>9</sup> entre 1919 et 1924. La France offre donc l'avantage de sa proximité géographique. Elle rassure par la présence d'une forte communauté transalpine. Par ailleurs, un traité signé avec Rome en 1919<sup>10</sup>, garantit aux Italiens de nombreux avantages. Ils bénéficient entre autres de rémunérations et de prestations sociales identiques à celles des travailleurs français. Enfin, la France tolère sur son sol la présence de réfugiés politiques qui fuient le

<sup>8</sup> Milza (Pierre), *op. cit.*, p.220.

<sup>9</sup> Dans les années 1920, les Etats-Unis se ferment à l'immigration italienne par la mise en place de quotas.

<sup>10</sup> Ponty (Jeanine), *L'immigration dans les textes, France, 1789-2002*, édition Belin, 2003, p.126.

régime fasciste. Au total, en 1927, selon les listes dressées au consulat, 962 000 Italiens résident dans l'hexagone.

Bien que la région marseillaise ait été épargnée par les opérations militaires et les destructions, elle accueille une nouvelle vague migratoire. Les Italiens sont 105 000 en 1924 et 127 717 en 1934. Ils représentent environ les deux tiers de la population étrangère de la ville qui elle aussi n'a cessé de croître avec l'arrivée des Arméniens, des Nord-Africains et des Espagnols notamment. Par la suite, la progression se fait d'une manière beaucoup plus irrégulière. Elle résulte de l'attitude du gouvernement fasciste qui souhaite réduire l'exode de ses nationaux et des effets de la crise économique des années trente. On observe même un reflux à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

L'étude des décrets de naturalisation de 1931 à 1939, permet à A.-M. Faidutti-Rudolph de déterminer les origines géographiques de ces nouveaux migrants. Trois groupes semblent se détacher. Les plus nombreux sont les Piémontais. Viennent ensuite les Toscans, de Florence ou de Pise. Les Napolitains et leurs voisins de Gaète et Sperlonga représentent enfin le troisième groupe d'Italiens. Ils ne sont donc plus majoritaires dans la colonie. D'une manière générale, il s'agit d'une communauté jeune où domine l'élément masculin. Nombreux sont ceux que l'on peut qualifier de « travailleurs sédentaires », désireux de s'intégrer à la communauté déjà présente. Mais il existe aussi des groupes importants de « travailleurs nomades » qui, comme au XIX<sup>e</sup> siècle, sont toujours à la recherche d'opportunités et n'hésitent pas à se déplacer.



# S'installer

## 1. Vivre

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les Italiens s'implantent massivement dans les villes des Bouches-du-Rhône. Des logiques économiques, culturelles et sociales déterminent le choix de leur lieu de vie. Effectivement, les migrants privilégient les quartiers proches de leur lieu de travail. Ils recherchent aussi la présence de parents ou de compatriotes originaires de la même région pour rompre l'isolement et réduire le sentiment d'insécurité qui peut en découler<sup>11</sup>.

A Marseille, ce sont traditionnellement les quartiers de la vieille ville qui accueillent les plus forts contingents de migrants et ce, quelles que soient leurs origines. En 1896, les transalpins représentent 23 % de la population de cet espace. Ils vivent près du Vieux-Port, de l'Hôtel de Ville et sur les collines du Panier. Les pêcheurs napolitains sont ici majoritaires. La colonie italienne est également considérable près de la porte d'Aix, de la place Marceau, du quartier Saint-Lazare et de la Belle-de-Mai qui concentrent les huileries et les savonneries de la ville. Les dockers quant à eux, s'installent le long des entrepôts de la Joliette, dans les secteurs d'Arenc et du Lazaret. Plus au nord, le développement des industries chimiques, des raffineries et des tuileries provoque l'afflux de Piémontais dans les secteurs de Saint-Henri, de Saint-André et de l'Estaque. Enfin, l'aristocratie industrielle et commerçante de la colonie<sup>12</sup> s'installe autour de Menpenti, du Rouet et de la Capelette.

Dans ces quartiers populaires, les conditions de vie sont difficiles. Les rapports émanant des services de police ou du Conseil Sanitaire de Marseille décrivent l'état des garnis dans lesquels les Italiens s'entassent par familles entières avec « les grabats et les misérables ustensiles qui composent leur mobilier »<sup>13</sup>. « Dans ces réduits insalubres [...] ces familles mangent et dorment

---

<sup>11</sup> Témime, Lopez, *op. cit.*, p.76.

<sup>12</sup> Milza, *op. cit.*, p.220.

<sup>13</sup> Rapport du commissaire de police du V<sup>e</sup> arrondissement de Marseille, 17 juillet 1862, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 2358.

le plus souvent en conservant sous le lit les produits de leurs déjections »<sup>14</sup>. Le non-raccordement au réseau d'égout provoque l'apparition, dans de nombreuses rues, d'une « eau stagnante » et de « ruisseaux [...] qui servent de dépotoirs aux habitants ». Abandonnés par leurs propriétaires, les hôtels particuliers de la vieille ville deviennent aussi de véritables taudis. Ainsi, au début du XX<sup>e</sup> siècle, la Maison Diamantée n'est plus qu'un « palais dérisoire de la misère »<sup>15</sup> pour des migrants qui vivent dans l'indigence. Ces populations sont fréquemment exposées aux épidémies de choléra, de typhoïde et de fièvre paludéenne.

Cependant, comme le rappelle Pierre Milza, il convient de ne pas généraliser cette description malsaine de l'habitat émigré. Dans de nombreux quartiers en effet, les rues sont animées et entièrement occupées de commerces italiens, qu'ils s'agissent de boutiques d'alimentation, de magasins d'habillement, de coiffeurs, de quincailliers ou de cafés. Marseille se pare des couleurs et de la gaîté italienne.

## 2. Travailler

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la colonie italienne des Bouches-du-Rhône semble presque exclusivement composée de travailleurs manuels, de manœuvres et d'ouvriers non qualifiés<sup>16</sup>. Les dénombrements opérés dans les entreprises de Marseille confirment cette impression. Les tuileries et briqueteries emploient alors près de 1 700 transalpins, ils sont 3 000 dans les huileries, 2 000 dans les savonneries et près de 1 800 dans les raffineries. Un schéma identique se reproduit à l'échelle du département. Les mines et les fabriques de ciment du bassin de Valdone salarient 2 000 ouvriers, dont un quart d'Italiens. Ils sont au moins aussi nombreux dans les ateliers de Gardanne, de La Ciotat, d'Aubagne ou de Port-de-Bouc. Les transalpins sont présents dans tous les secteurs de l'industrie et très souvent, « le fonctionnement des [...] usines est exclusivement assuré par eux »<sup>17</sup>. En outre, depuis la Monarchie de Juillet, les travaux publics attirent également une abondante main d'œuvre étrangère. Le Piémont en

<sup>14</sup> Procès-verbal d'une réunion du Conseil sanitaire de Marseille, 15 octobre 1892, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 5 M 192.

<sup>15</sup> Bertrand (Louis), *L'invasion*, Fasquelle, 1907, cité par Témime, Lopez, *op. cit.*, p.94.

<sup>16</sup> Milza, *op. cit.*, p. 220.

<sup>17</sup> Rapport du préfet des Bouches-du-Rhône au ministre de l'Intérieur, 18 avril 1913, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 2352.

particulier « fournit de très bons terrassiers [et] carriers » venus exercer leurs talents sur les chantiers de la région. Enfin, « on compte une proportion assez grande d'italiens parmi les ouvriers qui sont employés dans le port de Marseille aux opérations d'embarquement et de débarquement des navires, [ou] à la manipulation des marchandises sur les quais »<sup>18</sup>. Très souvent, il s'agit de journaliers embauchés pour compléter les effectifs de travailleurs français.

Dans tous ces secteurs d'activité, le patronat local privilégie l'embauche de migrants car, contrairement aux nationaux, ils ne refusent pas d'accomplir des tâches ingrates, souvent insalubres, nécessitant une grande force physique, de l'endurance et n'offrant que de biens maigres rémunérations.

Les artisans et les boutiquiers constituent une autre catégorie de travailleurs manuels. Ils sont certes minoritaires dans la colonie, mais ils jouent un rôle non négligeable. Ils approvisionnent la communauté en produits typiquement italiens et lui permettent de conserver un modeste lien avec la terre natale. Les cafetiers quant à eux exercent une fonction privilégiée. Leurs tavernes sont des lieux de rencontre et de détente où les immigrés peuvent trouver un emploi, un logement, et bien d'autres services encore, plus ou moins légaux d'ailleurs.

Les femmes ne sont pas absentes du monde du travail. Près de 1 200 ouvrières sont comptabilisées dans les quatre principales filatures de Marseille en 1911. On les trouve aussi dans les raffineries et les savonneries de la cité. Leurs corvées sont tout aussi pénibles et harassantes que celles des hommes et leurs rémunérations tout aussi faibles. Elles constituent également la grande masse de la domesticité. Elles sont servantes, cuisinières ou nourrices dans les familles bourgeoises.

Enfin, en dépit de la législation qui depuis 1892 interdit le recours au travail d'enfants de moins de treize ans, de jeunes migrants sont exploités dans les usines de verreries marseillaises. Cette « traite des petits Italiens »<sup>19</sup> qui émeut la presse et l'opinion publique transalpine, pousse le

<sup>18</sup> Rapport de l'ingénieur en chef du Service spécial maritime au préfet des Bouches-du-Rhône, 9 novembre 1893, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 2352.

<sup>19</sup> *Le Petit Provençal*, 21 février 1902, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 2359.

gouvernement italien à agir. Un commissariat général de l'émigration est constitué en 1901. Il est notamment chargé de mieux encadrer les départs vers la France.

### 3. Etre surveillé

En 1851, la France compte 379 000 étrangers. Ils sont plus d'un million en 1886. La présence toujours plus croissante de migrants sur le territoire national est une source de préoccupation pour les gouvernements successifs. Ils cherchent à contrôler les déplacements et l'installation de populations jugées suspectes.

C'est en ce sens qu'il faut comprendre la circulaire de Maupas, ministre Secrétaire d'Etat au département de la police générale, adressée en 1853 au préfet des Bouches-du-Rhône<sup>20</sup>. Ainsi, les réfugiés politiques originaires de la péninsule, « doivent être désarmés », éloignés au plus vite des frontières italiennes et placés sous le contrôle de la police. Une logique similaire anime le ministère de l'Intérieur qui ordonne en 1864 de renforcer la surveillance des « dangereux Italiens » qui pénètrent en France afin de démanteler les réseaux criminels qu'ils installent dans le sud du pays<sup>21</sup>.

Ce n'est pourtant qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que sont votées les premières mesures destinées à fixer le statut des immigrants et à faciliter leur contrôle par les autorités françaises. En effet, le 2 octobre 1888, les parlementaires adoptent un décret qui oblige les étrangers à s'enregistrer dans la mairie de leur domicile<sup>22</sup>. Cette mesure n'introduit aucune restriction quant à leur liberté mais elle permet de les ficher. Dès 1893, les changements de résidence doivent également être signalés et les employeurs ne peuvent plus embaucher les étrangers non inscrits. Enfin, en 1917, les migrants doivent entreprendre des démarches administratives pour obtenir une carte d'identité spécifique. La législation ne cesse par la suite de s'étoffer et les textes de lois se multiplient.

<sup>20</sup> Circulaire de Maupas, 9 avril 1853, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 2352.

<sup>21</sup> Lettre du préfet de police chargé de la direction générale de la sûreté publique, 29 janvier 1864, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 2358.

<sup>22</sup> Ponty, *op. cit.*, p.71.

Dans les Bouches-du-Rhône, la surveillance de la colonie italienne s'exerce avec « efficacité » dans les localités où elle est peu implantée. « Mais, à Marseille, où les étrangers sont au nombre de 99 000, répartis dans tous les quartiers, cette surveillance devient presque illusoire »<sup>23</sup>. Nombreux sont les Italiens qui ne respectent pas les prescriptions de la loi de 1893. Ils refusent de s'enregistrer auprès de la municipalité et bénéficient de la complicité de leurs employeurs qui profitent d'une main d'œuvre peu coûteuse et ne se préoccupent pas de savoir s'ils sont ou non dans l'illégalité. Marseille devient alors le « refuge » idéal pour des « malfaiteurs » et des « forbans » qui participent à l'essor de la criminalité. Les Transalpins sont accusés d'être à l'origine de la plus grande partie des violences commises dans la cité. L'image du *nervi* qui joue du couteau pour commettre ses agressions hante l'esprit des Marseillais. Bien qu'il s'agisse d'un stéréotype, la délinquance italienne est une réalité statistique qu'analyse et qu'explique Céline Régnard-Drouot<sup>24</sup>.

Toujours est-il que les perquisitions opérées dans les quartiers italiens sont fréquentes. Les commissaires de police, accompagnés de sergents de ville investissent les garnis où résident les transalpins, questionnent les logeurs, arrêtent les individus qui ne peuvent justifier de leur identité et ceux que l'on suspecte de s'adonner à des activités illégales. A la veille de la Seconde Guerre mondiale, le dispositif policier se renforce et le contrôle des populations étrangères s'amplifie grâce aux "décrets-lois Daladier" adoptés entre 1938 et 1939. Des brigades de police mobile sont chargées sur tout le territoire de faire « *la chasse aux étrangers indésirables*<sup>25</sup> » qui commettent des « *agressions à main armée* » et des « *actes de terrorisme* ». Dans la région marseillaise, la presse locale vante à cette époque le travail de la IX<sup>e</sup> brigade, qui « *mène une lutte sans merci* » contre les criminels et les clandestins qui terrorisent la population. Les étrangers sont une nouvelle fois victimes de stigmatisation mais il est vrai que celle-ci s'opère dans un contexte international troublé.

#### 4. S'entraider

<sup>23</sup> Rapport du commissaire spécial de Marseille, 12 mars 1904, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 2359.

<sup>24</sup> Régnard-Drouot (Céline), *Marseille la violente. Criminalité, industrialisation et société (1851-1914)*, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

<sup>25</sup> *Le Petit Provençal*, 22.09.1938, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 953.

Au-delà des traditionnelles solidarités familiales, les représentants du gouvernement italien en poste dans les Bouches-du-Rhône déplorent, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le manque de cohésion de la colonie italienne et regrettent l'absence d'une élite cultivée capable de fédérer la communauté et de maintenir son italianité. Par l'intermédiaire de la *Société de Bienfaisance*, ils n'hésitent donc pas à intervenir dans la vie associative afin de moraliser, d'instruire et d'encadrer les classes populaires. Cette société a été créée en 1865 sous le patronage du roi d'Italie. Sa présidence d'honneur est assurée par le Consul général et son conseil d'administration rassemble « tout ce qui compte parmi les italiens fixés à Marseille [...] qu'ils soient rentiers, négociants ou industriels<sup>26</sup> ». Cet organisme dispose de moyens financiers importants grâce aux subventions gouvernementales obtenues par le consulat et aux cotisations payées par les adhérents. Ils lui permettent de mener de nombreuses actions de soutien auprès des indigents, des infirmes et des malades. La société organise ainsi la distribution de secours en argent ou en nature, prend en charge les dépenses médicales et les frais de rapatriement vers l'Italie si nécessaire. En 1895, plus de 15 000 nécessiteux ont bénéficié de cette assistance, chiffre révélateur du succès rencontré par cette structure et de la place qu'elle occupe au sein de la colonie. Par ailleurs, dans ses locaux de la rue d'Alger, la société abrite une école élémentaire de garçons, une école de filles et un asile pour les enfants de moins de 6 ans. Au total, près de 600 jeunes Transalpins reçoivent quotidiennement un enseignement en langue italienne lors de cours du matin ou de cours de soir.

En 1877, la dite *Société de Bienfaisance* crée une filiale, la *Société italienne de Secours mutuel*. Cette dernière offre des prestations similaires à ses adhérents. Elle propose effectivement la gratuité des soins médicaux et la prise en charge du rapatriement vers la Péninsule en cas de besoin. Elle organise également les fêtes patriotiques célébrées par la colonie, en particulier celles qui commémorent l'unification italienne. Par l'intermédiaire de ses succursales de La Ciotat, d'Aubagne et d'Aix-en-Provence, cette association parvient à étendre son influence sur l'ensemble du département.

---

<sup>26</sup> Rapport du commissaire spécial de Marseille, 18 avril 1898, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 958.

Après 1880, de nombreuses sociétés de secours sont constituées dans les Bouches-du-Rhône. Leur recrutement s'effectue souvent sur la base de considérations régionales ou socio-professionnelles. Ainsi La société *Unione e Patria* regroupe des ouvriers habitants les quartiers de Saint-André, de Saint-Louis et de l'Estaque. Enfin, la *Fraternité italienne* recrute presque exclusivement ses adhérents parmi les ouvriers de l'usine Rio Tinto. Ce mouvement associatif peut sembler dynamique, mais il n'en n'est rien. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le consul déplore le fait que les 21 sociétés enregistrées auprès de ses services ne regroupent que 1 600 membres pour une population immigrée de près de 100 000 individus. La plupart ne vivent que des subsides du gouvernement italien, leurs activités manquent d'originalité et les dirigeants utilisent leurs fonctions pour servir leurs ambitions personnelles. Dans ces conditions, il est impossible de maintenir une unité au sein de la colonie qui tend à se désagréger et à perdre son particularisme.

## Stigmatiser

Dans son travail sur les relations entre Français et Italiens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Pierre Milza précise qu'en l'absence d'une véritable élite italienne, c'est au niveau des classes populaires que s'effectuent les contacts entre la colonie transalpine et la population française. Or, ouvriers et manœuvres italiens, majoritaires dans la communauté, adoptent dans leurs activités professionnelles et leur vie quotidienne, un comportement qui les différencie des autochtones. Cela favorise la production de stéréotypes qui alimentent ensuite la xénophobie et le mépris que leur témoigne la société.

Dans les mentalités populaires en effet, les Italiens apparaissent tout d'abord comme des « briseurs de salaires »<sup>27</sup>. Ils acceptent les tâches difficiles et dangereuses sans sourciller, n'hésitent pas à faire des heures supplémentaires et se contentent de rémunérations faibles. Ils sont aussi accusés d'être « des briseurs de grèves »<sup>28</sup> car ils refusent de s'associer aux mouvements de contestation. Ils représentent donc une concurrence redoutable pour les ouvriers français qui peinent à trouver un emploi. En réalité, si les émigrés se satisfont de salaires misérables, c'est parce qu'ils vivent modestement. Ils acceptent de taire leurs besoins pour entretenir leurs familles et épargner les sommes qui leur permettront de s'établir en France ou dans la Péninsule. Par ailleurs, ils ne sont réellement en compétition avec les travailleurs français qu'en période de crise, lorsque les autochtones sont confrontés au chômage et qu'ils doivent se rabattre sur des emplois abandonnés jusqu'alors aux étrangers.

On reproche également aux Italiens leurs mœurs. Ils sont brutaux, provoquent des rixes et sont jugés responsables de la délinquance recensée dans les villes. En 1904, un commissaire de police estime ainsi que 70 % des crimes et des délits commis à Marseille sont imputables aux étrangers<sup>29</sup>. Il complète son analyse par les propos suivants : « sur 90 000 Italiens résidant ici, il

<sup>27</sup> Barnaba (Enzo), *Le sang des marais, Aigues-Mortes 17 août 1893, une tragédie de l'immigration italienne*, Essai, Edition Via Valeriano, 1993, p.19.

<sup>28</sup> Milza, *op. cit.*, p.283.

<sup>29</sup> Rapport du commissaire spécial près de la Préfecture, 12 mars 1904, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 2359.



n’y en a guère plus de 10 000 qui soient recommandables ». Sentiment partagé semble-t-il par les plus hauts représentants de l’Etat dans le département. En 1911, dans un rapport adressé au ministre de l’Intérieur, le préfet des Bouches-du-Rhône affirme à son tour que « l’Italie envoie à Marseille une bonne partie de ses malfaiteurs »<sup>30</sup>. La composition des effectifs de la colonie marquée par la prépondérance de l’élément masculin, célibataire et jeune, des conditions de vie difficiles et des repères culturels différents<sup>31</sup> sont propices à la manifestation de comportements violents. Cependant, la presse joue un rôle non négligeable dans la diffusion de cette image de criminels au couteau que l’on accole aux Italiens jusqu’aux années 1930. Gérard Noiriel<sup>32</sup> explique à ce sujet que dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les immigrés ont remplacé les classes laborieuses dans la rubrique criminelle des journaux. Les faits divers sont repris et présentés sous la forme de petits récits mettant en scène des victimes françaises et leurs agresseurs étrangers ainsi livrés à la vindicte populaire.

Par ailleurs, depuis la défaite de 1871, les communautés immigrées sont suspectées d’abriter des agents hostiles à la France et des espions à la solde de leurs gouvernements. Après l’adhésion de l’Italie à la Triple en 1882, les Transalpins ne sont pas épargnés par ces accusations qui font d’eux les ennemis de l’intérieur, une cinquième colonne, prête « à faire dérailler les trains ; à faire sauter les postes d’aiguillement ; à couper les lignes télégraphiques et à faire couler un certain nombre de navires »<sup>33</sup>. On s’inquiète également du nombre trop élevé d’Italiens employés à la construction d’ouvrages fortifiés « parmi lesquels peuvent se glisser impunément des officiers ou des techniciens, qui se mettent au courant des secrets de [...] défense nationale et rendent par la suite illusoire la surveillance exercée autour de points fortifiés »<sup>34</sup>. Ces craintes sont elles aussi relayées par la presse qui contribue, pour reprendre les propos de Pierre Milza, à la propagation d’une « épidémie d’espionite »<sup>35</sup> à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette idée d’une République française menacée de l’intérieur se renforce dans l’opinion

<sup>30</sup> Rapport du préfet des Bouches-du-Rhône au Ministre de l’Intérieur, 18 avril 1913, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 2352.

<sup>31</sup> Sur ce point, voir les travaux de Céline Régnard Drouot, *op. cit.*

<sup>32</sup> Noiriel (Gérard), *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup> siècle)*, Discours publics, humiliations privées, Fayard, 2007, p.154-162.

<sup>33</sup> Rapport du sous-directeur de la Sûreté Générale, 22 mai 1901, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 958.

<sup>34</sup> Rapport du commissaire spécial adjoint de Marseille, 13 juin 1891, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 958.

<sup>35</sup> Milza, *op. cit.* p. 774.

publique après l'assassinat du président Sadi Carnot à Lyon par un anarchiste italien en juin 1894.

Un autre sujet de reproche formulé à l'encontre des Transalpins est celui de leur manque d'hygiène et de l'insalubrité des quartiers dans lesquels ils vivent. En 1862, certaines rues du V<sup>e</sup> arrondissement de Marseille sont ainsi comparées à « une petite cour des miracles »<sup>36</sup>. Plus tard, en 1892, les membres du Conseil sanitaire de la ville dressent un tableau inquiétant des garnis du quartier Saint Lazare dont la tenue est jugée déplorable et propice à la diffusion de maladies. Aussi, lors des épidémies de choléra qui affectent régulièrement Marseille à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les italiens sont systématiquement accusés de favoriser l'extension de la maladie en particulier parce qu'ils sont « réfractaires à la vaccination »<sup>37</sup>. Il est vrai que cette formalité sanitaire, anodine en apparence, permet aux autorités administratives de vérifier l'identité des vaccinés et par la même occasion, la régularité de leur séjour sur le territoire national.

Enfin, la pratique religieuse qui reste vive dans les milieux populaires italiens est elle aussi un élément de différenciation. Les processions et les rassemblements sur le parvis de la Major qui accueillent chaque année des milliers de Transalpins pour célébrer les fêtes patriarcales sont perçus avec scepticisme par les masses ouvrières françaises qui ont subi les effets de la déchristianisation.

Toujours est-il que les trois dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle sont marquées par un climat d'hostilité à l'égard des Italiens d'autant plus vif qu'après la guerre de 1870-1871, la nation française est exaltée par la Troisième République naissante, que le royaume d'Italie se rapproche de l'Allemagne et qu'il s'oppose à la France sur des questions commerciales et coloniales.

---

<sup>36</sup> Procès-verbal d'une réunion du Conseil sanitaire de Marseille, 15 octobre 1892, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 5 M 192.

<sup>37</sup> Rapport du commissaire spécial près de la Préfecture, 28 août 1909, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 922.

Cette italo-phobie s'exprime tout d'abord par l'utilisation d'un vocabulaire méprisant. Les Italiens sont surnommés les « babi », crapauds en provençal. Ils sont aussi appelés « macaroni » ou « christos » en raison de leurs pratiques religieuses. Une fois naturalisés, on parle ironiquement de « Français de conî ».

Lorsque la conjoncture économique devient défavorable, une portion non négligeable de travailleurs français revendique le droit au travail et adopte une attitude plus agressive. Ainsi, en 1890, prétextant qu'ils supportent « toutes les charges du citoyen et tous les devoirs du soldat », des ouvriers arlésiens demandent à leurs employeurs, les Bayles, « de mettre en pratique ce patriotisme que l'on [...] prêche à l'école, au régiment et à toute occasion »<sup>38</sup> en remplaçant les ouvriers étrangers par des français. A la même époque, les rapports de police signalent les agissements de groupes de chômeurs qui, sur les quais de la Joliette, contraignent les chefs de chantier à renvoyer les manœuvres italiens pour les remplacer. Ils n'hésitent pas pour cela à user de violences physiques<sup>39</sup>. Ces actions ouvrières sont relayées par la *Ligue Marseillaise et Régionale pour la protection de la main d'œuvre française contre la concurrence étrangère* qui obtient en 1903 du conseil municipal de Marseille et de son maire, Chanut, le vote d'une délibération appelant le Parlement « à prendre des mesures destinées à protéger les travailleurs français contre la concurrence étrangère »<sup>40</sup>. Ces faits sont révélateurs des tensions qui agitent le monde du travail et de la montée du nationalisme dans la classe ouvrière. Les gouvernants n'y sont d'ailleurs pas insensibles. En 1899, les décrets Millerand<sup>41</sup> ouvrent la voie à l'adoption d'une série de lois destinées à restreindre l'utilisation de la main d'œuvre étrangère dans les entreprises effectuant des travaux d'intérêt public.

Les sentiments italo-phobes s'expriment enfin, au cours de troubles violents qui ponctuent les trois dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle et qui font de Marseille la capitale française de la xénophobie. Ces actions peuvent être réparties en trois catégories. La première regroupe les

---

<sup>38</sup> Rapport du commissaire central de la police municipale de la ville d'Arles, 27 avril 1890, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 1 M 879.

<sup>39</sup> Rapport du commissaire spécial des chemins de fer, des ports et de l'émigration, 4 août 1893, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 2352.

<sup>40</sup> Extrait des registres des délibérations du conseil municipal de la ville de Marseille, 30 janvier 1903, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 1 M 722.

<sup>41</sup> Ponty, *op. cit.*, p.79.

rixes opposant deux individus ou deux petits groupes d'individus. La deuxième rassemble des incidents plus graves, de véritables batailles rangées opposant sur les lieux de travail des ouvriers français à leurs homologues italiens. A un degré supérieur se situent les troubles xénophobes généralisés qui opposent pendant quelques heures ou quelques jours les populations locales aux colonies italiennes. Les Vêpres Marseillaises en juin 1881 et les événements d'Aigues-Mortes en août 1893 prennent ici toute leur place<sup>42</sup>. Cependant, ces réactions xénophobes, aussi violentes soient-elles, ne sont pas une spécificité provençale. Les régions ouvrières françaises sont traversées à la même époque par des tensions identiques. La spécificité marseillaise réside dans l'importance de la colonie transalpine qui fait craindre aux autochtones une menace réelle d'invasion. Dès lors, le moindre incident peut prendre des proportions considérables.

---

<sup>42</sup> Des documents d'archives relatifs aux Vêpres Marseillaises et aux événements d'Aigues-Mortes sont présentés dans la deuxième partie de ce dossier.

# Militer

## 1. Syndicalisme et socialisme

Yvon Gastaut rappelle dans ses travaux que les premières formes d'une solidarité entre ouvriers français et italiens se manifestent au début des années 1880. En effet, au mois d'avril 1883, un important mouvement de grève paralyse les docks de Marseille. Les 8 000 ouvriers qui cessent leurs activités réclament la réduction du temps de travail et l'augmentation des salaires. Dans le rapport qu'il rédige à l'adresse du Préfet, le commissaire central de police est surpris par l'attitude des Transalpins qui contrairement à leurs habitudes, « ont [...] fait cause commune avec les ouvriers français et déserté le travail. Ils se sont même montrés plus menaçants envers les ouvriers qui voulaient travailler que leurs collègues français ; ce sont principalement eux qui ont mis des entraves à la liberté du travail et parmi eux aussi que se trouve le plus grand nombre d'individus arrêtés»<sup>43</sup>. La presse locale rapporte également que la commission chargée de défendre les revendications ouvrières s'est ouverte aux Transalpins qui sont représentés par deux des leurs. Le jour de sa nomination, Commandetti s'adresse ainsi aux ouvriers français : « nous vous remercions de l'honneur que vous nous faites [...]. Nous sommes [...] venus sur le sol hospitalier de la France pour tâcher de gagner notre pain [...]. Nous vous considérons comme nos frères, et nous le sommes [...] par le même sang latin qui coule dans nos veines. Nous [...] sommes fortement décidés à ne reprendre le travail que lorsque vous le reprendrez vous-mêmes [...] »<sup>44</sup>.

Pour autant, il faut attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour assister à la naissance d'un véritable mouvement ouvrier au sein de la colonie italienne. Pierre Milza note effectivement que les leaders de l'Internationale socialiste sont alors persuadés qu'il est nécessaire de structurer les communautés de travailleurs émigrés pour assurer la diffusion de leurs idées et renforcer l'unité de la classe ouvrière face aux excès de chauvinisme. Si les bases d'un parti socialiste italien sont jetées à Marseille dès 1892, ce n'est qu'à partir de 1898 qu'il se structure

<sup>43</sup> Rapport du commissaire central de police de Marseille, 23 avril 1883, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 1 M 929.

<sup>44</sup> *Le Petit Provençal*, 15 avril 1883, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 1 M 929.

véritablement. Cette année-là, l'Italie est agitée par de violentes insurrections anti-royalistes. La répression policière est brutale et contraint à l'exil de nombreux militants socialistes. Marseille devient alors tout naturellement leur refuge et, à l'image de Luigi Campolonghi<sup>45</sup> jeune et brillant journaliste, beaucoup choisissent de s'investir auprès de la communauté transalpine.

C'est dans ce contexte qu'une Union Socialiste Italienne en France se constitue. Elle tient son premier congrès en novembre 1899 à La Ciotat. La fédération des Bouches-du-Rhône compte alors près de 1 000 militants, soit 80 % des effectifs de l'Union. Pour autant, rapportée à la colonie Transalpine du département, ce chiffre reste dérisoire. La crainte d'une expulsion et l'absence d'une éducation politique expliquent le désintérêt manifesté par les masses populaires. Pour remporter l'adhésion du plus grand nombre, les socialistes italiens portent donc leur attention sur l'amélioration des conditions de vie ouvrières et non sur des questions idéologiques. Ils multiplient les réunions d'informations auprès de leurs compatriotes et les incitent à participer aux luttes syndicales de leurs collègues français. Ils obtiennent leur premier succès lors de la grève générale du port de Marseille d'août 1900. A cette occasion, « le drapeau italien flottait à côté du drapeau français [...] et l'entente la plus fraternelle unissait les ouvriers des deux nationalités <sup>46</sup> ». Ce rapprochement est confirmé peu après la fin du conflit. Dès le mois de septembre en effet, un Syndicat International est créé. Il compte très vite plus de 3 200 membres dont 60 % d'étrangers.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'influence des socialistes italiens est devenue trop importante pour passer inaperçue. Leur capacité à mobiliser et à fédérer la communauté transalpine suscite la crainte des milieux économiques marseillais et, c'est sans doute pour les satisfaire, que le préfet des Bouches-du-Rhône ordonne l'arrestation puis l'expulsion des principaux dirigeants de ce mouvement. Luigi Campolonghi est ainsi renvoyé en Italie en mars 1901<sup>47</sup>.

Toujours est-il qu'après 1905, comme le note Yvon Gastaut, la syndicalisation massive des ouvriers et la diffusion de l'internationalisme contribuent à la forte réduction des conflits

---

<sup>45</sup> Rapport du commissaire spécial de Marseille, 16 novembre 1900, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 1 M 831.

<sup>46</sup> Rapport du commissaire central de police, 18 décembre 1900, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 1 M 831.

<sup>47</sup> Rapport du commissaire spécial de Marseille, 14 mars 1901, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 1 M 831.

opposant français et italiens. L'arrivée des Kabyles dans la région marseillaise et la vive hostilité qu'ils suscitent ne sont pas non plus étrangères à l'intégration des transalpins dans la société provençale.

## 2. Fascisme

C'est lors du congrès de Milan en 1922 que les fascistes italiens prennent la décision de constituer des *fasci a l'estero*<sup>48</sup>. Très vite, l'attention du gouvernement de Mussolini se porte sur la cité phocéenne parce qu'elle abrite une importante colonie transalpine. Le 15 juillet 1923, « *La Nuova Italia* »<sup>49</sup>, journal fasciste fondé à Marseille en 1922, rapporte que le *Duce* aurait convoqué à Rome le consul d'Italie pour lui demander de constituer un *fascio* dans sa circonscription. Il s'agit alors de mieux encadrer les ressortissants italiens et, par une intense propagande, leur vanter les mérites du nouveau régime. Ce premier comité fasciste reçoit l'appui de quelques notables locaux et recrute ses membres parmi les fonctionnaires du consulat et des employés des banques italiennes. On trouve également des commerçants et des membres d'associations d'anciens combattants. Pour autant, les personnalités qui assurent la direction de ce comité s'opposent et ne partagent pas non plus les mêmes intérêts. Ils ne parviennent pas à renforcer l'assise populaire de leur mouvement et leur gestion financière, plus que calamiteuse, pousse Rome à intervenir une nouvelle fois en 1927.

A cette date, le gouvernement transalpin décide de nommer un nouveau consul pour remettre de l'ordre dans les affaires marseillaises. Barduzzi, ancien député fasciste de Trente est chargé de mener à bien cette mission. Aidé de trois vices-consul, il réaffirme la tutelle du consulat sur le *fascio*, éloigne du mouvement les éléments jugés encombrants et fonde un nouveau journal de propagande, *L'Echo d'Italia*. Il organise également des parades pour célébrer certaines fêtes commémoratives, telle que la Marche sur Rome. Enfin, il n'hésite pas à faire la chasse aux antifascistes notoires et à critiquer le laxisme de la police marseillaise qu'il accuse de ne rien entreprendre pour déjouer les complots dont seraient victimes les fascistes. Cependant, bien qu'il dispose de moyens conséquents, Barduzzi ne parvient pas lui non plus à accroître de

<sup>48</sup> Milza (Pierre), sous la direction, *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, publication de l'école de Rome, 1986, p.431.

<sup>49</sup> *La Nuova Italia*, 15 juillet 1923, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 1 M 854.

manière significative le nombre de militants de son organisation. Pierre Milza estime ainsi que le *fascio* compte tout juste 400 militants au début des années 1930.

Les Transalpins sont en effet, dans leur grande majorité, hostiles à l'activisme du consulat qui risque de rejaillir sur l'ensemble de la colonie. Ils redoutent également l'attitude des autorités françaises qui depuis le début des années 1920 ne sont pas favorables à la formation de comités fascistes contrôlés par le gouvernement de Rome. Elles chargent ainsi les services de police « d'exercer sur ces organisations une surveillance particulièrement attentive »<sup>50</sup>.

Au final, le bilan qui peut être dressé de l'action des fascistes dans la région marseillaise reste modeste. Il n'empêche, la seule présence d'un *fascio* contribue à accroître les tensions entre les populations françaises et italiennes.

### 3. Antifascisme

Avant même la prise du pouvoir par Mussolini, les tensions et les violences qui secouent la péninsule de 1919 à 1921 provoquent l'exil de nombreux adversaires du fascisme. Cette vague de départs se poursuit après la marche sur Rome en 1922 et s'amplifie après le vote des *lois fascistissimes* qui font de l'Italie un Etat totalitaire. Marseille est alors une ville d'accueil pour de petits groupes de réfugiés. C'est aussi une ville de transit pour certains dirigeants de l'opposition au *Duce*. Beaucoup choisissent en effet de s'installer à Paris où ils pensent trouver les ressources nécessaires à la poursuite de leur combat.

Dans les années 1920, parmi ces *fuorusciti* marseillais, on trouve des anarchistes et des socialistes mais, les plus actifs sont les communistes<sup>51</sup>. Bénéficiant du soutien de leurs camarades français, ils se regroupent en comités et mènent des actions destinées à sensibiliser l'opinion publique aux dérives de l'Italie mussolinienne. Ils collent des affiches, organisent des réunions publiques et des manifestations de soutien aux victimes du fascisme. Ainsi, le 18

<sup>50</sup> Lettre du premier ministre au préfet des Bouches-du-Rhône, 17 août 1923, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 1 M 854.

<sup>51</sup> Témime (Emile), Attard-Maraninchi (Marie-Françoise), *Histoire des migrations à Marseille*, Migrations, Tome 3, Edisud, 1990, p.59.



octobre 1929, des militants distribuent des tracts<sup>52</sup> dans les rues d'Aubagne pour commémorer l'exécution de Michele della Maggiora<sup>53</sup>, antifasciste réfugié à Marseille de 1924 à 1927.

Cependant, cette opposition, divisée idéologiquement et affaiblie par l'exil, ne parvient pas à fédérer les Transalpins. La surveillance policière est en effet un frein au militantisme et les gouvernements français n'ont de cesse de rappeler aux étrangers que « le droit d'asile a pour contre partie l'obligation de respecter les lois de la République et de s'abstenir de toute agitation politique »<sup>54</sup>. La crainte d'une expulsion reste donc vive chez les migrants.

Dès le début des années trente, face au découragement de nombreux partisans, certains dirigeants proposent de nouvelles formes d'action. A l'image d'Amedeo, député socialiste italien en exil, ils tentent d'unifier les différents courants de l'opposition italienne. Ils s'ouvrent davantage aux attentes des populations ouvrières en réclamant une amélioration de leurs conditions de vie et recherchent l'appui de la gauche française. Des réunions communes sont organisées à Marseille et dans les grandes villes du département pour mobiliser les masses. Ainsi, le 24 février 1935, des représentants de la S.F.I.O., des jeunesses socialistes, du parti communiste italien, de la Ligue italienne des droits de l'homme et le député Amedeo, se retrouvent à Martigues pour appeler les ouvriers français et transalpins à adhérer en masse aux partis de gauche<sup>55</sup>.

Ces tentatives de rapprochement trouvent leur aboutissement en 1937, après la victoire du Front Populaire et la fondation de l'Union Populaire Italienne. Cette organisation satellite du Parti Communiste Français à un recrutement beaucoup plus large, compte 850 membres dans les Bouches-du-Rhône<sup>56</sup>. Comme le rappelle Eric Vial<sup>57</sup>, l'U.P.I. n'a pas pour but de politiser les

---

<sup>52</sup> Tract du Comité prolétaire antifasciste et patronal des victimes fascistes, distribué le 18 octobre 1929 dans les rues d'Aubagne, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 1 M 854.

<sup>53</sup> Rentré clandestinement en Italie, Michele della Maggiora est arrêté puis condamné pour l'assassinat de deux fascistes dans son village de Ponte Buggianese en Toscane. Il est exécuté le 18 octobre 1928.

<sup>54</sup> Lettre du ministère de l'Intérieur au préfet des Bouches-du-Rhône, 8 décembre 1924, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 2352.

<sup>55</sup> Rapport du commissaire de police de Martigues, 24 février 1935, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 1 M 854.

<sup>56</sup> Gastaut (Yvon), *op. cit.*, p.68.

<sup>57</sup> Sur ce point, VIAL (Eric), *L'Union Populaire Italienne 1937-1940, une organisation de masse du Parti Communiste Italien en exil*, Ecole Française de Rome, 2007.

transalpins mais cherche à les encadrer afin de les détourner des consulats. Cette organisation s'occupe ainsi principalement des loisirs de ses adhérents.

Ainsi donc, et jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, la colonie italienne des Bouches-du-Rhône semble plus attentive aux aléas de sa vie quotidienne qu'aux discours des antifascistes.

## ***S'enraciner : témoignages individuels***

Il semble judicieux de conclure cette synthèse par le récit d'un migrant qui, comme tant d'autres, a fait le choix de s'installer dans la région marseillaise. Pour cela, le recours à l'enquête orale et l'utilisation d'archives familiales ont été privilégiés.

C'est au sud de Rome, à Sperlonga, petit village niché au sommet d'un promontoire rocheux, que naît Pietro<sup>58</sup> le 12 mai 1901<sup>59</sup>. Ses héritiers rapportent avec pudeur que les conditions de vie sont alors difficiles et que la plupart des villageois vivent de la pêche. Tout juste sorti de l'adolescence, Pietro devient donc pêcheur et complète ses revenus en cultivant un petit lopin de terre. Il se marie avec Franca qui donne naissance à leurs trois premiers enfants en 1924, 1926 et 1927. La crise de 1929 qui frappe durement la péninsule et le durcissement du régime fasciste le poussent à quitter son village pour trouver un travail et subvenir aux besoins de sa famille. En 1930, Pietro prend ainsi le chemin de Marseille. Il fait alors partie d'un groupe d'une vingtaine de migrants, tous originaires de Sperlonga et décidés à rejoindre le sud de la France. Le voyage est long et difficile, d'autant plus qu'il s'effectue à pieds. Le passage de la frontière se fait dans la clandestinité. Aussi, pour éviter les contrôles de police, le groupe circule de nuit en empruntant les sentiers de l'arrière-pays niçois.

Une fois arrivé dans la cité phocéenne, Pietro est accueilli par des amis. Il s'installe dans le quartier du Panier et devient marin-pêcheur sur le Vieux-Port. Il régularise sa situation administrative et obtient un regroupement familial. En 1934<sup>60</sup>, sa femme et ses enfants le rejoignent. Cinq autres naissances sont enregistrées dans les années suivantes.

L'un des fils de *Pietro* se souvient avec émotion du modeste trois pièces occupé par la famille dans le quartier du Panier, près de l'église Saint-Laurent. Il se rappelle des fêtes patriarcales auxquelles ils participent, notamment celle de la Saint-Léon, le patron des pêcheurs. Il évoque

---

<sup>58</sup> Pour préserver l'anonymat des personnes qui ont accepté de répondre à nos questions, nous avons choisi de ne pas divulguer leur véritable identité.

<sup>59</sup> Extrait du registre d'immatriculation de *Pietro* établi en 1931, archives familiales.

<sup>60</sup> Extrait de la demande de regroupement familial, 31 mai 1934, archives familiales.

aussi *La Casa d'Italia*, installée boulevard Notre Dame où les italiens se réunissent pour assister à des pièces de théâtre ou à des bals.

Avec le début de la Seconde Guerre mondiale, la gaieté laisse place à la peur et les souvenirs évoqués sont plus durs. Ainsi, dans la nuit du 21 au 22 juin 1940, Marseille est la cible de l'aviation italienne dont les bombes n'épargnent pas la vieille ville et ses quartiers italiens.

Après la signature de l'armistice entre la France et l'Allemagne, les conditions de vie se détériorent. *Pietro* est toujours marin-pêcheur. De 1940 à 1942, il sert successivement sur *le Sauveur*, *la Marie-Louise*, *le Rolland*, *l'Esther* puis *l'Aixois*<sup>61</sup> mais ses revenus sont faibles. Il améliore l'ordinaire de sa famille grâce au marché noir. Il reçoit également l'aide d'amis qui résident à Plan-de-Cuques et qui lui fournissent des produits laitiers, des légumes et de la viande.

La situation se complique davantage après le mois de novembre 1942, lorsque la zone sud est envahie par la Wehrmacht. *Pietro* ne peut plus vivre de son activité. De nombreux chalutiers sont en effet réquisitionnés et la pêche de nuit est interdite. Les contrôles d'identité opérés par les patrouilles allemandes et la police française font également craindre une arrestation et un départ forcé pour l'Allemagne dont les demandes en main d'œuvre ne cessent de s'accroître.

La rafle de Marseille en janvier 1943 suivie par la destruction de la vieille ville au mois de février suivant est le moment le plus difficile pour lui et sa famille. En effet, à l'aube du 25 janvier 1943, un message diffusé par haut-parleurs réveille les habitants du Panier. *Pietro* et les siens font partie des 25 000 personnes qui reçoivent l'ordre d'évacuer leur domicile au plus vite. La panique gagne la famille mais *Pietro* tente de rassurer ses proches. Il promet de les conduire à Plan-de-Cuques chez des amis qui peuvent les accueillir. Dans l'immédiat, il leur demande de préparer le strict nécessaire. Il doit s'absenter quelques minutes pour récupérer un charreton qui facilitera le déménagement. Hélas ! A son retour, il ne trouve qu'un domicile vide. Il apprend plus tard dans la journée que sa femme et ses enfants ont été arrêtés et conduits dans

---

<sup>61</sup> Livret professionnel de *Pietro*, archives familiales.

un camp à Fréjus. Simples formalités administratives, lui explique-t-on. D'ailleurs, ils ne sont pas les seuls. Plusieurs milliers de personnes s'entassent dans cette ancienne caserne militaire où rien n'a été préparé pour les recevoir. Pietro obtient leur libération après dix jours d'internement. Tous n'ont pas eu cette chance.

Désormais réunis mais sans logement, la famille se rend comme convenu à Plan-de-Cuques. Elle s'y sent plus en sécurité qu'à Marseille et le ravitaillement y est plus facile. Elle n'est pas non plus touchée par les bombardements alliés du mois de mai 1944, prélude à la libération du territoire.

Après la fin du conflit, Pietro et ses proches décident de rester dans cette commune. Il devient alors fontainier, activité qu'il exerce jusqu'à sa retraite. Il participe également pendant plusieurs années à la gestion des affaires du village en qualité de conseiller municipal. Il décède en 1980.

Le parcours de Pietro illustre l'importance des filières migratoires<sup>62</sup>. Constituées sur la base de liens de parenté, d'amitié ou d'origine géographique, elles jouent un rôle prépondérant dans la mobilité des migrants. En garantissant un accès privilégié au logement et au monde du travail, elles déterminent en effet les trajectoires des individus et l'insertion dans la société d'accueil. Dans cette perspective, peut-être faut-il davantage interroger les motivations des migrants et les stratégies qu'ils mettent en place pour parvenir à leurs fins.

---

<sup>62</sup> Sirna (Francesca), Une émigration à deux vitesses : ressources, réseaux et mobilité résidentielle de deux migrants italiens à Marseille, *ethnographiques.org*, numéro 12, Février 2007.

## Les documents

Afin d'en faciliter la lecture et l'exploitation, les documents sont présentés de manière à correspondre aux thématiques précédemment développées. En raison de leur complexité, certains ne sont que partiellement reproduits.

### *Emigrer*

**Document 1 : bilan du recensement de population effectué dans les Bouches-du-Rhône, 1851, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 6 M 77**

**Document 2 : recensement des étrangers résidant à Marseille, 1901, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 6 M 345**

Après 1850, les Bouches-du-Rhône accueillent une population étrangère sans cesse croissante mais c'est à Marseille que se concentrent les communautés les plus importantes. Elles représentent en effet 11 % de la population de la ville aux débuts des années 1870 et 20 % en 1911. La grande majorité de ces migrants sont alors des Transalpins. Toutefois, leur nombre diminue lorsqu'éclate la Première Guerre mondiale. Plusieurs milliers d'entre eux prennent en effet le chemin du retour pour servir leur pays. Après 1918, la croissance reprend mais elle est moins rapide qu'avant-guerre. En 1931, les Bouches-du-Rhône comptent encore 67 690 Ultramontains.

### *S'installer*

#### **1. Vivre**

**Document 3 : extrait du rapport du commissaire de police du V<sup>e</sup> arrondissement de Marseille, 17 juillet 1862, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 2358**

Ce rapport est adressé au sénateur chargé de l'administration des Bouches-du-Rhône. Il présente les mesures prises par le commissaire de police du V<sup>e</sup> arrondissement de Marseille afin de contrôler les quartiers dans lesquels résident les Transalpins. Les mentions relatives aux perquisitions menées dans les garnis qui logent les migrants sont accompagnées d'une description des conditions de vie et des loisirs de ces populations jugées inférieures aux

Français. Il existe également une hiérarchie parmi les migrants. Pour la police, les Piémontais semblent être plus évolués que les Siciliens et les Calabrais, souvent assimilés à des brigands. Les préjugés sont à l'origine de nombreuses arrestations, ce que confirme la liste de suspects interpellés qui complète le rapport. (Trois pages sont ici reproduites).

**Document 4 : extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil sanitaire de Marseille, 15 octobre 1892, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 5 M 192**

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les épidémies de choléra se multiplient à Marseille. Le Conseil sanitaire de la ville mène des inspections dans les quartiers les plus exposés et propose des mesures de salubrité publique dans le but de réduire les risques de contaminations. Les rapports adressés aux autorités municipales et préfectorales fournissent de nombreuses indications sur les conditions de vie des migrants. Ainsi, certaines rues du quartier Saint-Lazare sont insuffisamment nettoyées et leurs garnis accueillent des Transalpins qui s'entassent dans des conditions misérables. (Deux pages du procès-verbal sont reproduites).

**Document 5 : une rue du vieux Marseille, carte postale, début du XX<sup>e</sup> siècle, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 6 FI 329**

**Document 6 : nombreux personnages dans une rue du vieux Marseille, carte postale, début du XX<sup>e</sup> siècle, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 6 FI 309**

Ces deux cartes postales offrent un aperçu du vieux Marseille au début du XX<sup>e</sup> siècle et de l'habitat populaire. Les rues sont étroites, la voirie est mal entretenue et les façades des immeubles sont en mauvais état.

## 2. Travailler

**Document 7 : extrait du rapport de l'ingénieur en chef du service spécial maritime, 9 novembre 1893, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 2352**

Les violences d'Aigues-Mortes survenues au mois d'août 1893 s'accompagnent de tensions diplomatiques entre la France et l'Italie. Dans un souci d'apaisement et de prévention, les gouvernements de la Troisième République lancent une série d'enquêtes sur les masses ouvrières étrangères. Les rapports émanant de divers services administratifs offrent de riches

informations sur les secteurs d'activités des migrants, les conditions de vie et les relations entretenues avec la population française. (Trois pages sont ici reproduites).

**Document 8 : « la traite des petits italiens à Marseille », *Le Petit Provençal*, 21 février 1902, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, Phi 403 52**

A Marseille, au début du XX<sup>e</sup> siècle, certaines industries ont fréquemment recours au travail de jeunes transalpins. Plusieurs verreries de la ville notamment sont mises en accusation car les chefs d'usine n'hésitent pas à fournir de faux papiers pour faciliter l'embauche des enfants. Nombre de ces adolescents sont recrutés directement en Italie contre versement d'une prime à leur parent. Ils sont ensuite acheminés par convois vers la France et placés sous la tutelle de leur recruteur. Ils vivent alors dans des conditions misérables, ne perçoivent pas leurs salaires et représentent une main d'œuvre corvéable à merci pour leurs patrons. Cette « traite des petits italiens » provoque une vive émotion dans la Péninsule et pousse les autorités à contrôler davantage les flux migratoires vers la France.

**Document 9 : la Joliette, quai d'embarquement, carte postale, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 6 FI 6315**

**Document 10 : déchargement d'un courrier d'Australie, 1904, carte postale, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 6 FI 4349**

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le chargement et le déchargement des navires nécessitent une main d'œuvre importante. Nombreux sont les journaliers Italiens qui travaillent sur les quais de la Joliette. Les journées sont longues, difficiles et les salaires peu élevés.

### **3. Etre surveillé**

**Document 11 : extrait du rapport du commissaire central de police de Marseille, 23 octobre 1850, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 2358**

Depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, Marseille accueille des réfugiés politiques originaires de toute l'Europe. Il est ici question d'Italiens qui ont fui la Péninsule après l'échec des mouvements révolutionnaires de 1848. Parmi eux, se trouve des Toscans, des Lombards et des Romains dont des représentants de l'Assemblée romaine. La présence de ces réfugiés est une source



d'inquiétude pour le ministère de l'Intérieur. La crainte porte sur leurs idéaux révolutionnaires et sur le soutien qu'ils pourraient fournir « aux Rouges » français. Aussi, l'auteur de ce rapport préconise-t-il d'éloigner ces migrants des Bouches-du-Rhône et des départements frontaliers. (Les deux premières pages du procès-verbal sont reproduites).

**Document 12 : rapport du commissaire spécial de police de Marseille, 12 mars 1904, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 2359**

Afin de mieux encadrer la population étrangère dont les effectifs ne cessent de croître, les gouvernements de la Troisième République adoptent toute une série de mesures législatives, telle la loi du 8 août 1893 qui contraint les étrangers à s'enregistrer dans la municipalité de leur domicile. Ces prescriptions ne sont pas toujours respectées par les Italiens installés à Marseille, au grand damne des services de police qui peinent à contrôler une population nombreuse et fluctuante, accusée par ailleurs d'offrir un asile aux « malfaiteurs cosmopolites ».

**Document 13 : « un service spécial de surveillance fait la chasse aux étrangers indésirables », *Le Petit Provençal*, 22 septembre 1938, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 953,**

A la veille de la Seconde Guerre mondiale, l'image de l'étranger est profondément dévalorisée. Les faits divers largement amplifiés par les médias, la présence d'une forte migration politique et les tensions diplomatiques qui secouent l'Europe sont à l'origine d'un regain de xénophobie. L'opinion publique s'interroge sur la capacité des gouvernements à surmonter la crise économique, à garantir un emploi aux français et à contrôler les flux migratoires. Les « décrets-lois » Daladier adoptés en 1938 imposent une réglementation plus contraignante pour les migrants et renforcent les attributions des services de police.

**Document 14 : surveillance des étrangers, instructions d'Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, 26 octobre 1938, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 953**

Les instructions d'Albert Sarraut permettent de mieux appréhender une autre facette de la logique sécuritaire du gouvernement Daladier, alors en place depuis le mois de mars 1938. Le ministre invite ses services à faire preuve de la plus grande fermeté à l'égard des migrants qui

mènent une action politique ou syndicale. Il s'agit par là de satisfaire une opinion publique qui considère que le militantisme des étrangers contribue à troubler l'ordre public.

#### 4. S'entraider

**Document 15 : extrait du rapport du commissaire spécial de Marseille, 22 mai 1907, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 2359**

Créée en 1877, la *Société de secours mutuel* est une succursale de la *Société de bienfaisance*. Elle offre à ses 180 adhérents de nombreuses prestations médicales. Elle mène également des actions en Italie, en témoigne sa contribution pour l'exposition universelle de Milan en 1906. (La première page du rapport est reproduite).

### *Stigmatiser*

**Document 16 : « rixes sanglantes dans les rues de Marseille entre Français et Italien », *Le Petit Marseillais*, 20 juin 1881, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, Phi 404 5**

Depuis l'instauration du protectorat français sur la Tunisie le 12 mai 1881, les tensions diplomatiques qui opposent la France à l'Italie se font vivement ressentir à Marseille. Or, le 17 juin 1881, un défilé militaire est organisé pour célébrer le retour de Tunisie de la brigade Vincendon. Dans la rue de la République, les locaux du cercle national italien sont les seuls à ne pas avoir été embellis pour l'occasion. Au passage des soldats, des coups de sifflets auraient été entendus. Très vite, la foule accuse les membres du cercle d'être à l'origine de l'offense. Plusieurs milliers de manifestants se rassemblent alors sous les fenêtres de l'association pour exprimer leur mécontentement.

Dès le 18 juin, des Transalpins isolés sur le cours Belsunce sont agressés par des groupes de jeunes. Les violences se généralisent ensuite et opposent pendant plusieurs jours des membres des deux communautés. Connus sous le nom de « Vêpres marseillaises » en référence aux « Vêpres siciliennes » de 1282, ces événements s'achèvent sur bilan assez lourd : trois morts et vingt et un blessés. Bien évidemment, la presse locale s'est beaucoup intéressée au sujet. L'article ici présenté permet d'évoquer certains stéréotypes utilisés à l'égard des Italiens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Document 17 : « rixes sanglantes entre ouvriers français et italiens », *Le Petit Provençal*, 19 août 1893, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 4 M 2359**

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la Compagnie des salins du Midi exerce un quasi monopole sur la production et la commercialisation de sel de la ville d'Aigues-Mortes. Chaque été, la compagnie recrute des travailleurs saisonniers pour compléter ses effectifs. Les manœuvres italiens, originaires du Piémont, de Ligurie et de Toscane sont majoritaires, mais ils ne sont pas les seuls migrants. Des Cévenols et des Ardéchois participent également à la récolte. De fait, la cohabitation n'est pas aisée et les conflits sont nombreux. Le 16 août 1893, une énième dispute entre ouvriers Transalpins et Ardéchois dégénère en affrontements généralisés. Pendant plusieurs jours, les Italiens sont victimes d'une véritable chasse à l'homme qui ne cesse qu'avec l'intervention de la troupe. Le bilan des violences est difficile à établir. Il est officiellement dénombré huit morts et une cinquantaine de blessés. Cependant, des sources officieuses relayées notamment par le *Times* évoquent une cinquantaine de morts et plus d'une centaine de blessés.

**Document 18 : affiche du Comité de concentration républicaine socialiste de la 1<sup>ère</sup> circonscription pour mes élections législatives de 1894, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 8 FI 48-6**

Avec la crise économique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le thème de la concurrence étrangère fait irruption sur le devant de la scène politique. Les arguments employés par ce comité de la mouvance socialiste illustrent la montée du chauvinisme dans les catégories populaires : contestation du code de la nationalité et du droit du sol adoptés en 1889 ; problème du service militaire auquel ne sont pas astreint les étrangers ; invasion italienne qui crée de l'insécurité et de la pauvreté.

**Document 19 : extrait des registres des délibérations du conseil municipal de la ville de Marseille, 30 janvier 1903, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 1 M 722**

Dans les Bouches-du-Rhône, la « Ligue Marseillaise et Régionale pour la protection de la main d'œuvre française contre la concurrence étrangère » réclame l'adoption de mesures destinées

à protéger les nationaux. Une fois encore, la montée du chômage accentue les tensions entre les communautés et les travailleurs étrangers deviennent la cible de mouvements nationalistes.

## Militer

### 1. Syndicalisme et socialisme

**Document 20 : extrait du rapport du commissaire central de Marseille, 23 avril 1883, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 1 M 929**

Destiné à renseigner le préfet des Bouches-du-Rhône sur les mouvements de grèves qui paralysent l'activité économique marseillaise en 1883, ce rapport fournit un certain nombre d'informations sur le comportement des ouvriers Italiens pendant la crise. Jusqu'alors considérés comme « des briseurs de grève », les Transalpins s'investissent massivement cette fois-ci et se montrent plus déterminés que leurs collègues français, au grand étonnement des services de police. (Les deux dernières pages du rapport sont reproduites).

**Document 21 : extrait du rapport du commissaire central de police de Marseille, 18 décembre 1900, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 1 M 831**

L'année 1900 est marquée par une série de grèves importantes à l'occasion desquelles les Italiens adhèrent aux revendications exprimées par leurs collègues Français. L'action des militants socialistes et notamment celle de Luigi Campolongo permet la diffusion des principes internationalistes et renforce la solidarité entre les communautés. Dans ce rapport, le commissaire de police exprime également son mépris pour les Transalpins qui « croient avoir acquis droit de cité et de nationalité ». (Trois pages sont reproduites).

### 2. Fascisme

**Document 22 : traduction d'un article de *La Nuova Italia*, 15 juillet 1923, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 1 M 854**

Cet article de *La Nuova Italia*, journal fasciste fondé à Marseille en 1922, annonce la création d'un comité fasciste. Le consul d'Italie, à la demande de Mussolini, est chargé de mener à bien cette mission qui doit permettre de mieux encadrer la colonie italienne et servir la propagande du nouveau régime.

### 3. Antifascisme

**Document 23 : tract du Comité prolétaire antifasciste et patronal des victimes fascistes, distribué le 18 octobre 1929 dans les rues d'Aubagne, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 1 M 854**

Soutenus par le parti communiste français, les communistes italiens mènent des actions antifascistes dans les Bouches-du-Rhône. Ils ont fréquemment recours à la distribution de tracts et tiennent des réunions publiques. Dans les années 1920, les militants communistes sont les opposants les plus dynamiques au régime de Mussolini.

**Document 24 : affiche du Comité départemental des Bouches-du-Rhône contre la guerre et le fascisme, octobre 1935, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 1 M 854**

Au milieu des années 1930, l'antifascisme n'est plus spécifiquement l'œuvre d'exilés italiens. Les *Fuorusciti* marseillais recherchent l'appui de la gauche française pour mobiliser l'opinion, d'où les références au Front Populaire et au nazisme sur l'affiche.

# Bibliographie

## Historiographie

▶ « Les chantiers de l'histoire : Histoire de l'immigration », *Hommes et migrations*, n°1255, mai-juin 2005.

## Histoire de l'immigration

▶ Assouline (David), Lallaoui (Mehdi), (dir.) : *Un siècle d'immigration en France*, Syros, 1996-1997.

▶ Bade (Klaus), *L'Europe en mouvement : la migration de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Le Seuil, 2002.

▶ Blanc-Chaléard (Marie-Claude) : *Histoire de l'immigration*, La Découverte, 2001.

▶ Blanc-Chaléard (Marie-Claude) : « Les immigrés et la France : XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle », *La Documentation photographique*, n°8035, 4<sup>e</sup> trimestre 2003.

▶ Dewitte (Philippe) : *Deux siècles d'immigration en France*, La Documentation française, 2003.

▶ Gastaut (Yvan), Schor (Ralph), (dir.) : « L'immigration en France au XX<sup>e</sup> siècle », *Historiens et Géographes* n°383, juillet-août 2003, p.242-394 ; n°384, octobre-novembre 2003, p.263-371 ; n°385, janvier 2004, p.73-252.

▶ Lequin (Yves), (dir.) : *Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Larousse, 2006.

▶ Noirielle (Gérard) : *Le creuset français : histoire de l'immigration 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle*, éditions du Seuil, 1988.

▶ Noirielle (Gérard) : *Gens d'ici venus d'ailleurs : la France de l'immigration de 1900 à nos jours*, Edition du Chêne, 2004.

▶ Ponty (Janine), *L'immigration dans les textes, France, 1789-2002*, Belin, 2003.

▶ Schor (Ralph) : *Histoire de l'immigration de la fin du 19<sup>e</sup> s à nos jours*, Armand Collin, 1996.

▶ Témime (Emile) : *France, terre d'immigration*, Gallimard, 1999.

▶ Viet (Vincent) : *Histoire des Français venus d'ailleurs : de 1850 à nos jours*, Perrin, 2003.

▶ Weil (Patrick) : *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Gallimard, 2004.

▶ « Français d'ailleurs, peuples d'ici » : collection des éditions Autrement. Vingt-cinq titres portant sur de nombreuses populations d'origine étrangère.

### **Les migrations à Marseille**

- ▶ Gastaut (Yvon), (dir.), *Histoire et mémoire des immigrations en région PACA*, 2008.
- ▶ Témime (Emile), (dir.), *Migrance, histoire des migrations à Marseille*, 4 volumes, Edisud, 1989-1991.
- ▶ Témime (Emile), *Marseille-transit. Les passagers de Belsunce*, Autrement, 1995.
- ▶ Témime (Emile), L'immigration à Marseille au XX<sup>e</sup> siècle, *Historiens et géographes* n°384, octobre-novembre 2003, p.309-320.

### **Les migrations italiennes**

- ▶ Blanc (Catherine), *Une nourrice piémontaise à Marseille : Souvenirs d'une famille d'immigrés italiens*, Forcalquier, Alpes de lumière, 2004.
- ▶ Dottori (Marcel), *Histoire d'une migration : la migration toscane dans les quartiers Nord-littoral de Marseille 1906-1936*, thèse de doctorat en histoire contemporaine, Université de Nice, 2006.
- ▶ Faidutti-Rudolph (Anne-Marie), *L'immigration italienne dans le Sud-est de la France, Etude géographique*, Gap, Ophrys, 1964.
- ▶ Milza (Pierre) : *Français et italiens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Ecole française de Rome, 1981.
- ▶ Milza (Pierre), (dir.) : *Les italiens en France de 1914 à 1940*, Ecole française de Rome, 1986.
- ▶ Milza (Pierre), (dir.) : *L'émigration italienne en France dans les Années Vingt*, éditions du CEDEI, 1988.
- ▶ Milza (Pierre) : *Voyage en Ritalie*, Payot, 1995.
- ▶ Sportiello (Anne) : *Les pêcheurs du vieux port*, éditions Jeanne Laffitte, Marseille, 1981.

### **Militantisme**

- ▶ VIAL (Eric), *L'Union Populaire Italienne 1937-1940, une organisation de masse du Parti Communiste Italien en exil*, Ecole Française de Rome, 2007.

### **Racisme et violences**

- ▶ Barnaba (Enzo), *Le sang des marais, Aigues-Mortes 17 août 1893, une tragédie de l'immigration italienne*, Essai, Edition Via Valeriano, 1993.
- ▶ Bertrand (Louis), *L'invasion*, Fasquelle, 1907.
- ▶ Dornel (Laurent), Cosmopolitisme et xénophobie. Les luttes entre Français et Italiens dans les ports et les docks marseillais (1870-1914), *Cahiers de la Méditerranée*, n°67, décembre 2003, p.245-267.
- ▶ Dornel (Laurent), *La France hostile. Socio-histoire de la xénophobie (1870-1914)*, Hachette, 2004.
- ▶ Noiriel (Gérard) : *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX-XX siècles) : Discours publics, humiliations privées*, Fayard, 2007.
- ▶ Noiriel (Gérard) : *Le massacre des Italiens : Aigues-Mortes, 17 août 1893*, Fayard, 2009.
- ▶ Regnard-Drouot (Céline), *Marseille la violente. Criminalité, industrialisation et société (1851-1914)*, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

### Ressources en ligne

- ▶ Cipollone (François), *L'émigration Italienne : hier et aujourd'hui*, conférence donnée au Festival international de Géographie de Saint-Dié, 2005. [http://fig-st-die.education.fr/actes/actes\\_2005/index.htm](http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2005/index.htm)
- ▶ Sirna (Francesca), Une émigration à deux vitesses : ressources, réseaux et mobilité résidentielle de deux migrants italiens à Marseille, *ethnographiques.org*, numéro 12, Février 2007. <http://www.ethnographique.org/./2007/Sirna>